

Monsieur Thierry GADAIS
Président
ESTUARIUM
2, avenue des quatre vents
44360 CORDEMAIS

Direction Générale des Services
Affaire suivie par : Alice PRISSARD
Réf : AP/AB/2017-12
Tél. : 02.40.58.39.32

Savenay, le 9 mars 2017

Monsieur le Président,

Le lundi 30 janvier 2017, vous êtes venu accompagné de Madame Marie-Christine VEILLET, Vice-Présidente de votre association, présenter le projet de Parc naturel régional Estuaire-Grand lieu aux élus du bureau municipal de notre commune.

Je vous remercie de cette démarche ainsi que de l'exposé très clair de Madame la Directrice d'Estuarium, Cécilia STEPHAN.

Depuis, nous avons échangé à plusieurs reprises sur l'opportunité ou non d'inscrire la commune de Savenay dans la démarche de création de ce parc. Il ressort de nos débats qu'en l'état actuel de nos connaissances, nous n'allons pas donner de suite favorable à ce projet.

Nous manquons d'informations sur les contraintes réelles induites par le futur parc et qui impacteront notre collectivité et ses habitants. Et, nous ne sommes pas assurés de la pérennité financière de ce projet. L'exemple actuel des difficultés rencontrées par le parc naturel de Brière ne nous rend pas confiants pour l'avenir.

Je vous suis reconnaissant des démarches que vous avez engagées auprès de notre commune pour associer les élus de Savenay.

Nous resterons attentifs aux évolutions de ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée. *André Klein*



Le Maire,

André KLEIN



Le 20 juin 2018

Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ
Maire de PORT SAINT PERE

à

Monsieur Thierry GADAIS
Président de ESTUARIUM
2 avenue des Quatre Vents
44360 CORDEMAIS

OBJET : Projet de parc naturel régional de l'Estuaire et du lac de Grand Lieu

Monsieur le Président,

Comme suite à votre courrier du 23 avril 2018, concernant le projet de parc naturel régional de l'Estuaire et du lac de Grand Lieu, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la commune de Port Saint Père ne souhaite pas prendre part à la réflexion sur ce projet.

En effet, il s'agit plus d'un problème à étudier sur l'ensemble du territoire et non au niveau communal.

Vous en souhaitant bonne réception.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire
Gaëtan LÉAUTÉ

